

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Énergie : mise en consultation des mesures prévues en cas de pénurie
d'électricité**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Énergie : mise en consultation des mesures prévues en cas de pénurie d'électricité, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Energie	1
Réseau et distribution	1

Abréviations

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Energie

Réseau et distribution

ORDONNANCE / ARRÊTÉ FÉDÉRAL SIMPLE
DATE: 23.11.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **Conseil fédéral a communiqué les mesures prévues en cas de pénurie d'électricité**. Ces mesures étaient déjà connues d'une majorité de la population, et plus particulièrement des parties prenantes du marché de l'électricité. Elles ont été élaborées tout au long de l'année 2022 pour sécuriser l'approvisionnement électrique de la Suisse. Ces mesures seraient limitées dans le temps, fonctionneraient par palier et seraient ciblées afin de limiter les conséquences pour la population et l'économie helvétique. Premièrement, la Confédération ferait appel à tous les consommateurs d'électricité pour leur demander de réduire leur consommation. Deuxièmement, des restrictions et interdictions d'utilisations seraient imposées. Elles varieraient de la réduction du confort à des fermetures d'établissements, selon la gravité de la pénurie. Troisièmement, les gros consommateurs d'électricité seraient directement ciblés. Ces gros consommateurs représentent environ la moitié de la consommation d'électricité en Suisse. Quatrièmement, des délestages par zone seraient imposés. Néanmoins, cette mesure serait prise uniquement en dernier recours pour éviter un black-out. En outre, le Conseil fédéral a précisé que les consommateurs d'électricité fournissant des services vitaux seraient épargnés dans la mesure du possible. Ces mesures sont soumises à une **consultation raccourcie** jusqu'au 12 décembre 2022. D'un côté, ce plan en plusieurs paliers répond aux demandes de clarification de la part des entreprises et aux nombreuses critiques des politiciens et politiciennes. De l'autre, il soulève de nombreuses craintes pour l'économie helvétique. Les dispositions d'exécution ont d'ailleurs été discutées dans la presse.¹

1) Communiqué de presse CF du 23.11.2022.pdf; 24H, AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, Republik, TA, 24.11.22